



Ramassage des encombrants

L'association Court-circuit, missionnée par la Communauté de communes Creuse Grand Sud, passera le lundi 27 Mars 2023 à partir de 8h pour collecter les encombrants sur la commune de St Marc à Frongier. Merci de vous inscrire auprès de votre mairie au plus tard la semaine précédant la collecte (seuls les foyers inscrits seront collectés). La collecte est susceptible de se poursuivre jusqu'au mardi ou au mercredi.

Nous collectons



les objets encombrants : machines à laver, réfrigérateurs, cuisinières, meubles, matelas, canapés, vélos, sanitaires, appareils de chauffage, fenêtres, téléviseurs...



les petits appareils électriques : radios, jouets à pile, mixeurs, ...



les objets divers : vaisselle, livres, bibelots, outils, ordinateurs, petit électroménager, ...

les matières premières: petites ferrailles, bois...



les déchets ménagers spéciaux (toxiques): huile de vidange (en bidon de de 5 L maximum), batteries, vieilles peintures, solvants, produits phytosanitaires, bidons souillés...

La collecte sera respectueuse des objets en vue de leur réutilisation ou de leur recyclage.



Nous ne collectons pas



Les grosses ferrailles: voir avec un ferrailleur
machines agricoles, voitures



les ordures ménagères containers marrons ou gris
les emballages destinés à la collecte sélective sacs jaunes ou colonnes à verre



les déchets verts compost ou déchetterie)



les pneumatiques s'adresser à la déchetterie du Thym



le fibro-ciment (= amiante) s'adresser à un organisme spécialisé

les gravats remblai ou déchetterie

les vêtements Petites Mains ou conteneurs à vêtements

bouteilles de gaz voir avec un revendeur

Ramassage des encombrants

Fiche d'inscription

Lieu-dit/Quartier :

Nom :

Adresse :

Téléphone :

Afin de faciliter la collecte,

- les plus petits objets doivent être conditionnés par famille (cf. encadrés ci-dessous) dans des sacs poubelle ou cartons
- veuillez cocher ou indiquer la quantité d'objets à collecter dans chaque case

Les objets encombrants :

- frigos matelas
 machines à laver fenêtres
 meubles

Les petits appareils électriques

- cafetières piles
 mixeurs
 objets à piles

Les déchets ménagers spéciaux :

- huiles
 peintures
 solvants
 phytosanitaires

Les objets divers :

- livres
 vaisselle
 jouets

Les petites ferrailles

- vieux outils
 quincaillerie

Autres objets:

Les objets à collecter seront à déposer devant votre domicile, dans la limité de 3m³ par foyer. Nous ne ramasserons pas les "tas de village".

Attention! La collecte s'effectue à la main et au diable.

Nous ne collectons pas les grosses ferrailles. Les plus petits objets doivent être conditionnés par famille (cf. liste ci-dessus) dans des sacs poubelle ou des cartons, **en particulier les déchets toxiques (appareils électriques, piles,...) et les déchets ménagers spéciaux (ou toxiques) doivent être conditionnés dans des contenants fermés hermétiquement.** Les cartons vides doivent être aplatis.

Merci pour votre collaboration !